



La commission Benalla du Sénat reprend avec Strzoda, Castaner et Le Drian

Paris, 16 janv. 2019 (AFP) -

La commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire Benalla entend mercredi de nouveau Patrick Strzoda, directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, et Christophe Castaner, ainsi que pour la première fois Jean-Yves Le Drian, après de nouvelles révélations sur l'utilisation par Alexandre Benalla de passeports diplomatiques.

La commission des lois du Sénat s'est vu attribuer les prérogatives de commission d'enquête pour six mois le 23 juillet dernier, soit jusqu'au 24 janvier. Après 28 auditions entre juillet et octobre, elle était en veilleuse depuis deux mois.

Christophe Castaner, à l'époque délégué général du parti présidentiel LREM, et Patrick Strzoda avaient déjà été auditionnés en juillet. M. Castaner sera cette fois entendu en sa qualité de ministre de l'Intérieur.

Sont également programmées pour lundi de nouvelles auditions de M. Benalla, l'ex-chargé de mission de l'Élysée, et de son acolyte Vincent Crase, ex-employé de LREM et chef d'escadron dans la réserve opérationnelle de la gendarmerie.

Les deux hommes avaient été mis en examen pour violence en réunion après des images montrant M. Benalla frapper un manifestant en marge des défilés du 1er-Mai à Paris. Très vite, M. Benalla était apparu comme un élément central du dispositif sécuritaire autour du couple présidentiel et l'affaire avait empoisonné l'été d'Emmanuel Macron.

Alors qu'on pensait le point d'orgue atteint avec l'audition polémique d'Alexandre Benalla le 19 septembre, l'affaire a rebondi fin décembre avec la révélation de l'utilisation par l'ex-chargé de mission de l'Élysée de deux passeports diplomatiques, après son licenciement en juillet.

Pour le président de la commission sénatoriale Philippe Bas (LR) et ses rapporteurs Jean-Pierre Sueur (PS) et Muriel Jourda (LR), il s'agit d'aller jusqu'au bout du travail, avec l'objectif de déterminer s'il y a eu des dysfonctionnements dans les rouages de l'État.

- Benalla "saison 2" -

"Le problème c'est qu'il y a plusieurs saisons. On avait +saison 1 : Benalla et la police parallèle+ et maintenant on risque d'avoir +saison 2 : Benalla et la diplomatie sécuritaire parallèle+", a lancé mardi François Grosdidier (LR), membre de la commission des Lois, au micro de Public Sénat.

La commission avait demandé des explications à l'Élysée et au gouvernement le 28 décembre sur "les conditions dans lesquelles M. Alexandre Benalla a pu faire usage de passeports diplomatiques" après son licenciement.

La presse avait révélé que l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron disposait toujours de passeports diplomatiques et qu'il effectuait des voyages d'affaires auprès de dirigeants africains, "alors même qu'il avait déclaré, lors de son audition sous serment du 19 septembre 2018, les avoir laissés dans le bureau qu'il occupait à l'Élysée", a souligné la commission dans un communiqué.

Les sénateurs vont se pencher sur "les passeports et ce à quoi ils servent. S'il avait utilisé simplement les passeports par commodité pour aller en vacances à l'île Maurice, pas de problème. Quand il va voir le frère du président du Tchad, qui a un rôle éminent en matière de sécurité et d'importation d'armes au Tchad et qu'il le fait avec un passeport officiel, on peut quand même s'interroger sur le rôle réel de M. Benalla dans une diplomatie parallèle", a affirmé M. Grosdidier.

Des demandes d'éclaircissements ont également été formulées par la commission concernant d'éventuelles activités privées, notamment dans le domaine de la sécurité, réalisées par Alexandre Benalla ou Vincent Crase lorsqu'ils étaient en fonction à l'Élysée.

L'affaire se poursuit aussi sur le terrain judiciaire. Outre l'enquête ouverte cet été sur les violences du 1er mai, le parquet a ouvert le 29 décembre une seconde enquête, cette fois sur les passeports diplomatiques, pour "abus de confiance", et "usage sans droit d'un document justificatif d'une qualité professionnelle".

M. Strzoda a été interrogé la semaine dernière par la police judiciaire dans le cadre de cette nouvelle enquête.



PAYS :France
SURFACE :100 %
PERIODICITE :Quotidien



► 16 janvier 2019 - Edition Fil Gen

L'hebdomadaire Le Canard enchaîné a remis mardi une pièce dans la machine, affirmant que le directeur de cabinet avait "oublié" de réclamer à M. Benalla "quelques menues bricoles", dont un autre passeport et un téléphone sécurisé.

vm/cs/juf

Afp le 16 janv. 19 à 04 00.